

EXPLOITATION JOËL ALAUX

Rhodes - 12240 Rieupeyroux



Trois solutions pour une meilleure qualité de vie au travail

De la reprise de l'exploitation à la banque de travail

Joël Alaux reprend l'exploitation familiale aveyronnaise en 1996. Au fil des ans, et avec le développement de la SA4R (société de commercialisation de Veaux d'Aveyron et du Ségala pour les magasins Auchan), l'entraide entre voisins s'installe. Cela aboutit à la création d'une banque de travail, en 2005. Aujourd'hui, elle est composée de quatre exploitations bovines allaitantes, en système Veaux d'Aveyron et du Ségala. Ces exploitations sont situées dans un périmètre de 4 - 5 km maximum les unes des autres. Cette banque de travail gère différents chantiers, à la fois professionnels et personnels : semis, clôtures, bois, maçonnerie, désilage, remplacement pour congés, ...

L'EXPLOITATION EN QUELQUES CHIFFRES

40 ha de SAU

(8 ha céréales autoconsommées ; 8 ha prairies naturelles et 24 ha prairies temporaires)

50 vaches de race Limousine

Valorisation des animaux en filières qualité :

- Veau d'Aveyron et du Ségala

- Blason Prestige

LES OBJECTIFS DE L'EXPLOITATION

Adaptation taille et conduite du troupeau



Aménagement des bâtiments



Organisation de la main-d'œuvre



Efficacité et productivité du travail



Dynamique territoriale et projet collectif



Se libérer du temps



La banque de travail : comment ça marche ?

La banque de travail fonctionne avant tout *via* une gestion de points, et non pas d'argent. En effet, à chaque chantier correspond un certain nombre de points (une heure de maçonnerie équivaut ainsi à un point, le remplacement durant un weekend revient à trois points, etc.). Les exploitants se réunissent deux fois par an pour comptabiliser leurs points et régulariser leur situation. Un adhérent « déficitaire » peut ainsi rétablir son équilibre en effectuant rapidement certains travaux pour les autres, ou en payant son dû (1 point = X €). Par ailleurs, tous les jeudis, à tour de rôle, l'un des adhérents désile l'ensilage d'herbe chez lui, mais aussi chez les autres exploitants. Joël ne distribue donc l'alimentation pour ces vaches qu'une fois toutes les trois semaines, ce qui lui assure un gain de temps considérable. L'entente et le fait de savoir se rendre disponible pour les autres sont deux facteurs de réussite importants pour le bon fonctionnement du collectif.



D'autres solutions pour se simplifier le travail

Joël a mis en place un système de paillage intéressant pour réduire la pénibilité liée à cette tâche. Il a construit un plancher au dessus de l'aire paillée des vaches. Trois fois par an, ses collègues de la banque de travail l'aident à y monter les bottes de paille et à les agencer correctement (travail assez physique). Le paillage se fait ensuite manuellement, en faisant tomber la paille. Pas de machine à démarrer, peu de poussière, pas de nécessité de sortir dehors en hiver : Joël est entièrement satisfait ! En outre, afin de s'épargner quelques déplacements, tout en assurant une surveillance optimale de ses vaches, l'éleveur s'est équipé d'un système de détection des vêlages. Le capteur est fixé sur la queue de la vache et prévient l'éleveur, sur son smartphone, environ 30 minutes avant la mise bas. Il n'y a pas de problème particulier quant à la portée du réseau (cela fonctionne jusqu'à 800 m). Plus tranquille, Joël peut quand-même intervenir en cas de besoin.

LES FACTEURS DE REUSSITE

Bonnes relations sociales :

être capable de travailler en équipe, savoir faire confiance, déléguer et trouver des compromis

Discussions et planifications collectives

Rigueur dans les outils collectifs de suivi :

matériel emprunté, temps de travail, ...

PAROLES D'ELEVEUR

« Grâce à la banque de travail, 1+1 n'est pas égal à 2 : ça fait 3, voire plus. Ensemble, nous nous facilitons le travail, physiquement et surtout moralement ; on s'aide à surmonter les coups durs. »

Projet « **Organisation du Travail en Elevage : diffusion d'expériences réussies en Occitanie** », cofinancé par la Région Occitanie et le FEADER

Pour plus de renseignements : Aurélie Rivière (GIE Elevage Occitanie) - aurelie.riviere@elevage-occitanie.fr / 05.61.75.41.41

En partenariat avec : Association des Salariés Agricoles Occitanie ; CDA 31 ; FRCUMA ; Interbev Occitanie ; JA Occitanie ; Service de Remplacement Occitanie

Fiche co-rédigée par Marie Christophe (Interbev Occitanie) et Aurélie Rivière (GIE Elevage Occitanie) - Août 2019

